

Next-up organisation  
13, rue Carnot  
26400 CREST

09 xx xx xx xx  
[contact@next-up.org](mailto:contact@next-up.org)

**Catherine MATHIEU**  
Maire  
Mairie de Beaufort-sur-Gervanne  
Le Village  
26400 Beaufort-sur-Gervanne

Crest le 06 Février 2020

## LETTRE OUVERTE R/AR

- **Copies :**
- David BOTHERET Commandant Gendarmerie de Crest
- Médias : le Crestois / Le Dauphiné Libéré
- Diffusion France Next-up organisation
- Diffusion papier habitants de Beaufort-sur-Gervanne
- **Objet :** Incendie boulangerie et secrétariat Mairie du 2 Janvier 2020

Madame la Maire,

Next-up organisation ayant son siège social à Crest est une organisation environnementale nationale spécialisée sur les effets des champs électromagnétiques artificiels, elle est habilitée à ester en justice.

Comme vous le savez le déploiement du système de comptage connecté Linky de la SA ENEDIS est en cours dans la vallée de la Gervanne et à Beaufort-sur-Gervanne via le prestataire, la Sté Solutions30.

Parallèlement la SA ENEDIS installe les concentrateurs, soit dans les postes de transformations **MT/BT** en zones urbaines ou bien visibles et en nombre dans la vallée de la Gervanne sur les pylônes électriques en béton.

Les concentrateurs sont le maillon essentiel du système de comptage connecté Linky, qui en voies montantes et descendantes contrôlent (interrogent) et collectent en permanence les données de tous les compteurs Linky de la grappe, via le **CPL** en **kHz** injecté sur la fondamentale **50 Hz** du courant électrique.

Puis par un module radio de **Téléphonie Mobile (TM)** équipé d'une antenne relais omnidirectionnelle de **2,5G** GPRS ils transmettent par connexions **TM** les données au gestionnaire ENEDIS par mode dit de commutation par paquets.

Cette collecte permanente des données, via des trames pulsées, issues de tous les compteurs connectés Linky réalisée par le **CPL** en **kHz** injectée sur tout le réseau Basse Tension créent des harmoniques et interharmoniques donc une électricité sale, bien connue aux USA et Canada, appelée en France **LDE** acronyme de **Linky Dirty Electricity** qui engendre une kyrielle de problèmes, bugs, incidents, accidents et incendies **tous issus des données connues de la science universelle.**

Concrètement la **LDE** en **kHz** est caractérisée par un rayonnement **EM** en mode dit conduit qui se propage sur tous les câbles électriques et appareils notamment domestiques, par induction elle provoque en champs proches de effets délétères tant sur le vivant, faune et flore incluses, que sur tous les appareils électriques.

Indépendamment de la diminution de la Valeur Efficace (RMS) du courant électrique qui engendre de facto à équivalence **une surconsommation énergétique**, concrètement la **LDE** engendre des facteurs physiques comme ceux des pertes dans tous les circuits magnétiques des moteurs appelés pertes de fer, des courants de Foucault, donc des échauffements, surcharges et troubles fonctionnels de synchronisation avec soit des dysfonctionnements intempestifs **qui diminuent la durée de vie de tous les appareils électriques ou moteurs**, ou carrément des incidents ou accidents comme des incendies.

Par exemple et concrètement actuellement par rapport à la non-compatibilité électromagnétique issue de la Linky Dirty Electricité la SA ENEDIS gestionnaire du réseau d'électricité Moyenne et Basse Tension en France [vient de lancer une alerte sur la potentielle dangerosité de plus de 300.000 disjoncteurs différentiels de branchements ou disjoncteurs principaux](#) (Pièce jointe) ou **AGCP** acronyme d'**Appareil Général de Coupure Principal**, fabriqués entre mai 2017 et avril 2019.

Le **disjoncteur de branchement** appelé aussi **disjoncteur d'abonné** ou **disjoncteur principal** ou **disjoncteur général** est placé en amont du tableau électrique juste après la sortie du compteur électrique, il endosse plusieurs rôles, dont celui de dispositif de protection pour l'ensemble de l'installation électrique.

Etrangement la SA ENEDIS qui n'est pas propriétaire de ces disjoncteurs s'engage au remplacement gratuit du disjoncteur, dont sic : « **Le système de déclenchement différentiel pourrait ne pas fonctionner** », ce qui signifie concrètement que le disjoncteur pourrait ne pas se déclencher et par conséquent entraîner des risques pour les personnes (électrocution, détérioration du matériel, [incendies en forte augmentation constatée](#), ...).

Exemple précis : [https://videos2.next-up.org/Linky\\_incendie\\_Carbon\\_Blanc.html](https://videos2.next-up.org/Linky_incendie_Carbon_Blanc.html)

**Présence de compteur Linky ou pas** il est donc constaté que la Linky Dirty Electricity qui est maintenant présente sur tout le réseau Basse Tension et dans toutes les habitations engendre moult problèmes donc une incompatibilité avec des nombreux appareils et systèmes sensibles gérés par **des cartes électroniques**, comme ceux des nouveaux disjoncteurs différentiels de branchements ou d'abonnées de type **S** mis sur le marché français entre 2017/2019.

- Dans tous les cas [au niveau national cette affaire est curieusement de façon explicite très médiatisée](#) (Pièce jointe)

- **Dossier** : [Incompatibilité du disjoncteur différentiel principal ou d'abonné avec la LDE d'ENEDIS](#) (Pièce jointe).

### - Concernant l'incendie de boulangerie et du secrétariat de Maire du 12 janvier 2020.

Dans la première semaine de janvier 2020, **soit quelques jours avant l'incendie**, deux véhicules bleus sérigraphiés ENEDIS ont été aperçus par plusieurs personnes de Beaufort-sur-Gervanne pendant plusieurs heures auprès du transformateur **MT/BT** situé sur le rond-point principal de Beaufort-su-Gervanne qui alimente le quartier centre-ville dont la boulangerie et le secrétariat de la Maire, d'ailleurs cette constatation a eu lieu aussi à plusieurs reprises dont le 4 février 2020.

Il y a évidemment de très forte probabilité, suite à l'installation en cours des compteurs Linky dans votre commune, que **cette intervention de la SA ENEDIS soit directement liée à l'installation du concentrateur de Beaufort-sur-Gervanne** puisque à notre connaissance aucun n'est visuellement visible dans l'agglomération de Beaufort-sur-Gervanne.

- En sachant que tous les moteurs des compresseur de réfrigérateurs ou congélateurs ayant pourtant le marquage **CE** ne sont absolument pas compatibles avec la **LDE** d'ENEDIS fournie maintenant avec le système de comptage connecté Linky.

- En sachant que tous les moteurs des compresseurs de réfrigérateurs ou congélateurs ont non-seulement leur durée de vie abrégée par la **LDE** d'ENEDIS, mais sont susceptibles de présenter des dysfonctionnements pouvant en fonction de divers critères de protections et de vétusté engendrer un départ d'incendie.

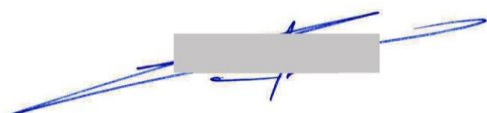
- En sachant que l'incendie du dimanche 12 janvier 2020 à 11h20 de la boulangerie et du secrétariat de Mairie serait dû d'après les premiers éléments de l'enquête judiciaire à une cause accidentelle, à savoir issu d'un court-circuit du moteur du compresseur d'un congélateur de la boulangerie, **il est légitime de se poser la question afin de savoir si cette incendie comme des milliers d'autres n'aurait pas pour cause la LDE du système connecté de comptage Linky.**

Je rajoute que plus que curieusement à Suze-sur-Crest le 30 janvier à 3 heures, un feu d'origine accidentelle a ravagé un poulailler en attente d'accueillir des poussins suite à la défaillance d'un appareil de préchauffage au gaz avec alimentation électrique, ceci en sachant que de nombreux concentrateurs bien visibles et les compteurs Linky sont en cours de déploiement sur les communes de Suze-sur-Crest et aux Berthalais à Mirabel-et-Blacons.

- Assurance : Pour déterminer les responsabilités concernant cet incendie il est donc absolument nécessaire de réaliser une expertise judiciaire en collaboration avec le fabricant afin de déterminer si la **LDE est compatible avec le moteur du dit compresseur en cause** et en fonction d'autres critères comme sa protection électrique internet et externe, sa ventilation thermique et sa vétusté, ceci afin de savoir si la **LDE** serait susceptible d'engendrer un départ d'incendie.

Vous en souhaitant bon réception et surtout bonne compréhension de la présente pour vous et votre assureur, l'organisation est à votre disposition pour tous renseignements techniques complémentaires.

Je vous prie d'agréer Madame la Maire, l'expression de mes meilleures salutations.



Serge Sargentini  
Président Conseil Administration  
Organisation environnementale Next-up



**Next-up organisation**  
[www.next-up.org](http://www.next-up.org)  
[contact@next-up.org](mailto:contact@next-up.org)  
13, rue Sadi Carnot  
26400 - CREST